

# Les actuaires auraient changé le cours des choses,



PAR W. JAMES MACGINNITIE, FSA, MAAA, FCAS, EXERCE COMME ACTUAIRE ET CONSEILLER À ATLANTA (GEORGIA).

Dans l'agitation actuelle des marchés financiers, il est tentant de se demander si les choses auraient pu se produire différemment. J'ai déjà eu un professeur d'histoire qui adorait les questions hypothétiques. Bien sûr, celles-ci reposent sur des suppositions, mais dans ce cas-ci, je crois que nos marchés financiers auraient moins souffert si plus d'actuaires étaient intervenus. Voici dix raisons à l'appui de ma position.

1. Les actuaires savent que **la fonction de distribution de la plupart des risques ne suit pas la courbe normale**, mais l'une de plusieurs fonctions caractérisées par des queues plus longues et plus denses. Les analyses du risque des marchés de capitaux font trop souvent appel à la méthode de la valeur à risque, laquelle repose sur la courbe normale. Cela facilite la manipulation mathématique, mais sous-évalue les chances de mauvais résultats, tant sur le plan de la fréquence que de l'ampleur. Les actuaires travaillant dans le domaine de la réassurance contre les catastrophes et dans les couvertures sujet à des verdicts importants comprennent qu'il faut inclure dans le modèle les événements majeurs mais peu fréquents (des « black swans »).

2. Les actuaires savent que s'il est très important de choisir le bon modèle, il est encore plus important de le calibrer correctement. L'ensemble de données à analyser doit donc être volumineux et couvrir de longues périodes, et pas seulement les transactions des quelques derniers mois. De plus, il ne faudrait pas exclure les événements extrêmes en croyant « qu'ils ne se reproduiront plus jamais ». Dans certains modèles actuariels, comme celui de la réassurance contre les catastrophes, la seule chose qui compte est la queue dense qui englobe ces événements extrêmes.

3. Les actuaires comprennent la « dérive du modèle ». La plupart des rapports portant sur la déconfiture des prêts hypothécaires à risque émis avant 2005 et en 2006 se sont comportés comme les modèles l'avaient prévu. Mais cela n'a pas été le cas des prêts accordés plus tard, et ce, en raison de la détérioration des normes de souscription. Les actuaires savent qu'une fois les normes de souscription relâchées, des événements plus négatifs surviennent, et cela devrait être pris en compte dans le prix et dans les réserves pour pertes. De plus, les actuaires sont formés pour se renseigner sur les changements dans la souscription et d'autres aspects des opérations pouvant avoir une incidence sur les résultats. Puisque leur formation touche tous les aspects de l'entreprise, ils sont en mesure de savoir quelles questions poser et à qui, et de quantifier la dérive du modèle et sa pertinence actuelle.

4. Les actuaires comprennent les spirales et cherchent à les éviter. La proposition de départ consistait à prendre des activités à rentabilité marginale, puis à les emballer, les trancher, les découper et les remballer de manière à transformer le plomb en or. Le plan n'a pas fonctionné, mais a donné lieu à l'interdiction de réassurer une réassurance (instruments dérivés d'instruments dérivés). Si la même interdiction avait existé dans le marché des instruments dérivés, beaucoup de problèmes auraient été évités.

5. Les actuaires ont l'habitude d'établir des valeurs pour des passifs pour lesquels il n'existe pas de marché liquide important, par exemple les obligations au titre des prestations constituées ou l'assurance soins de longue durée. Ils établissent souvent des valeurs relatives à des sinistres qui n'ont pas encore été rapportés à l'assureur. Des méthodes semblables seraient utiles pour de nombreux actifs actuellement comptabilisés à leurs valeurs marchandes inexistantes. Même si de telles valeurs seraient des approximations incertaines, elles seraient plus réalistes que les valeurs données par une Gestion des risques : La crise financière actuelle, les leçons tirées et les répercussions dans l'avenir personne qui veut éviter d'acquérir l'actif à n'importe quel prix.

6. Les actuaires ont l'habitude des perspectives à long terme. Avec les obligations au titre des prestations de retraite qui s'étendent sur des décennies, au même titre que les polices et les prestations d'assurance-vie ainsi que les couvertures de risques divers ayant une matérialisation lente, les actuaires doivent tenir compte du déroulement des événements à longue échéance.

7. Le cycle de contrôle actuariel est un concept bien développé que les marchés de capitaux gagneraient à utiliser. En termes simples, il s'agit pour l'actuaire de modéliser les attentes, puis de mesurer les résultats réels et de corriger le calibrage du modèle à partir de ces résultats. Une telle boucle de rétroaction permet de changer de cap avant que le navire ne s'échoue. Le modèle peut être complexe et compter plusieurs boucles de rétroaction et de fréquence. Les marchés de capitaux s'en remettent trop aux opérations quotidiennes, si bien que ce sont des brindilles qui risquent de cacher la forêt.

8. Les actuaires sont habitués à la transparence, imposée par leurs organismes de réglementation. Leurs normes professionnelles exigent qu'un rapport actuariel s'appuie sur une opinion et contienne suffisamment de détails pour qu'un autre actuaire puisse en évaluer les conclusions.

9. L'actuaire est assujéti à des normes professionnelles. Ils ne doivent accepter que les mandats pour lesquels ils sont qualifiés. Ils doivent suivre les directives professionnelles de leur organisme d'accréditation. Ils doivent poursuivre leur perfectionnement professionnel pour se tenir à jour et sont soumis à un code d'éthique.

10. Les actuaires acceptent une obligation quasi fiduciaire. Puisque les régimes de retraite et les sociétés d'assurance devront verser des rentes et des prestations à des retraités et à des survivants pendant de nombreuses années à venir, les actuaires comprennent qu'ils sont dans l'obligation de faire de leur mieux pour que ces sommes soient disponibles au moment opportun.